A la recherche de valeurs...



S'enquérir si la notoriété, la célébrité, la reconnaissance sont des antonymes ou non se résume bien souvent en un vaste chantier de réflexion. Tant les définitions se rapportant à ces notions sont multiples et parfois complexes.

Et pourtant, Jules et Jan, les deux compères du Café des Sports, ont essayé, à leur manière, de les cerner...

Vendredi 7 février 2020. Faute de volonté de réfléchir et d'humour, s'abstenir à tout prix!

En ce mois de février, entre les festives journées symboliques de la Chandeleur et de la Saint-Valentin, Jules et Jan se sont de nouveau retrouvés. Et ce, toujours dans leur local colombophile même si aucune activité ailée particulière n'y était programmée. Comme à l'accoutumée, ils ont discouru de l'actualité en s'attardant sur des thèmes qui leur tiennent particulièrement à cœur.

A chaque rencontre, les deux compères prennent le temps de réfléchir, de s'écouter sans émettre le moindre préjugé. Cependant, en ce mois le plus court, Jules, qui n'est pas le dernier à plaisanter, a pris un malin plaisir à aguicher Jan. Il lui a entre autres demandé s'il relevait le défi de passer le dernier mois complet de l'hiver sans boire d'alcool. Une question qui risquait d'émousser la légendaire bonhomie de son acolyte. Qu'en fut-il ?

- Jules Salut Jan. Je suppose que, ce dernier dimanche, tu as pris plaisir à déguster des crêpes. Rassure-toi, tu n'as pas été le seul. Loin de là ! Il en fut de même pour moi. En pensée, je t'ai imaginé, t'ai vu d'attaque, la figure particulièrement rayonnante traduisant ta joie de vivre. Néanmoins, je me suis quand même posé une question à ton propos. En particulier au sujet de la bolée que tu as ingurgitée à cette occasion...

- <u>Jan</u>. Mon vieux, qu'est-ce que tu radotes ? La bolée, si ma mémoire ne me joue pas un vilain tour, est le contenu d'un bol quand il s'agit d'un liquide...

(Après l'acquiescement de Jules) Je le reconnais, j'aime faire bonne chère... ce n'est pas un secret d'état. Cependant je tiens à t'avouer quelque chose que tu ne vas pas croire car tu promulgues souvent une image écornée de ma personne.

En fait, ma bolée de la Chandeleur relevait bel et bien de la tournée minérale... Là mon vieux... tu es sidéré, je t'en bouche un coin... Et oui... je relève le défi de passer un mois sans alcool. Tant pis si je craque, mais au moins j'aurai eu le mérite d'avoir essayé, d'avoir pris conscience des plausibles accidents de santé en cas d'excès. Les escapades au local sont moins répétitives en février qu'en campagne, cela devrait m'aider car les tentations se raréfient de la sorte.

- Jules. Jan, je reconnais un léger embonpoint te concernant. Tu as raison d'avoir pris cette décision courageuse, je m'en réjouis. Je t'accompagne dans l'aventure, moi qui suis par contre svelte... que cela te plaise ou non. Nous pourrons ensemble réussir, nous soutenir, nous encourager. Tiens, pour te montrer ma solidarité, je prends en charge toutes nos consommations pendant notre tournée minérale. Je te dispense de devoir passer commande. Tu ne seras pas tenté...
- <u>Jan</u>. Oh la, minute mon vieux! J'ai d'abord deux remarques à te faire. Comme Obélix, j'affirme que je ne suis pas gros. Ensuite, ton côté radin, je tiens à le fustiger. Mais ce n'est pas nouveau pour moi car tu prends généralement à ta charge les consommations quand il s'agit d'eau...
- Jules. Trêve de plaisanterie mon ami. Tu es une nouvelle fois tombé dans le panneau. A pieds joints par-dessus le marché! C'était pour te faire marcher...

(En prenant un air grave) Maintenant, il est temps de passer aux choses sérieuses, au menu consistant de la soirée. Dis un peu Jan, ces derniers temps, je me suis souvent interrogé sur la fonction de dirigeant, et ce quel que soit l'échelon où elle est effectuée. Et notamment sur les motivations amenant des hommes ou des femmes à s'engager dans une aventure, il faut le reconnaître, bien souvent non exempte de risques ? Un dirigeant... qu'attend-il finalement comme return : notoriété, reconnaissance, célébrité, avantages ou... ?

- Jan. Oh, mais c'est toute une étude que tu me demandes. Si tu me le permets, je vais te répondre en extrapolant à partir de tes questions. En fait, en recourant tout simplement à une comparaison avec la société. Celle-ci, tu le sais, est un ensemble d'êtres humains vivant en groupe organisé. Ces êtres humains ont des talents, des capacités, des compétences, mais aussi des défauts. Le groupe des dirigeants, objet de ton interrogation, n'échappe pas à ces caractéristiques car il est, en tout premier lieu, un reflet de la société. D'ailleurs, comment pourrait-il en être différent ?

Tu peux donc trouver des dirigeants, mandataires ou non, pondérés, accessibles, distants, calmes, colériques, compétents, effacés, impatients, empathiques, intéressés, imaginatifs, attentifs, narcissiques, astucieux, novateurs, calculateurs, nostalgiques du passé, que sais-je? Tu trouves un peu de tout, c'est comme pour les fromages ou les bières belges. A toi de choisir!

Question motivation ensuite, je te dirai qu'au départ, ils présentent un dénominateur commun car ils relèvent du bénévolat, posent en principe des gestes gratuits tout en pouvant parfois recevoir des jetons de présence pour défraiement. Le souci d'organiser, de gérer, de réformer, d'améliorer, de peaufiner, de maîtriser, de profiter, que sais-je... peut les définir en fonction de leurs caractères respectifs.

- <u>Jules</u>. Jan, tu as suffisamment cité de critères pour quiconque souhaiterait dresser, en son for intérieur, un éventuel listing qualifiant les « *dirigeants bénévoles* », et ce qu'ils relèvent du Nord ou du Sud du pays.

Tu vas être surpris voire satisfait car je n'ajouterai aucun qualificatif. Ce qui signifie, sans aucun doute permis, que je suis sur la même longueur d'onde. Je partage effectivement tes propos.

Mais, car il y a souvent un mais de ma part, je suis néanmoins curieux d'entendre la suite de ta réflexion car, te connaissant mon gaillard, tu ne vas pas t'arrêter à esquisser une simple liste de qualificatifs.

- Jan. Alors Jules, cela risque de se corser, tu t'en doutes certainement. Tellement le terrain est glissant. Comme je te l'ai dit, le bénévolat est un point de départ, un point de ralliement, un postulat en quelque sorte. Comme les risques d'être contredit pour ne pas dire d'être vilipendé en diverses occasions sont plausibles voire fréquents, cela m'invite à penser, sans grand risque d'erreur je crois, que certains avantages, notamment dans l'orientation du volet sportif, incitent à devenir dirigeant...

Moi, en tout cas, je n'aime pas les effets d'annonce, je les ai en horreur. Pourquoi ? Avant tout ils cherchent bien souvent à attirer une cour de suiveurs crédules, qu'elle soit restreinte ou non, satisfaisant de la sorte l'ego de la source émettrice. D'une façon générale, je hais toute promesse non tenue car elle se résume à traduire de l'incapacité. Ni plus ni moins. (*Après quelques secondes d'attente*) Tiens, à propos, Jules, souviens-toi, du reportage TV, dans un JT de décembre dernier, annonçant l'intention de la RFCB d'inscrire son savoir-faire au patrimoine de l'Unesco. Où en est-on dans ce dossier ?

- Jules. Cela reste, à ma connaissance, un effet d'annonce qui a permis, à une heure de grande écoute télévisuelle, de toucher un auditoire, prioritairement recherché non colombophile. De la visibilité a peut-être ainsi été apportée au sport ailé, mais la démarche débouchera-t-elle pour autant sur des recrutements. J'ai des doutes à ce sujet.

Je vais t'avouer que j'ai envoyé un mail au Secrétariat de la Convention 2003 de l'Unesco qui, dans les quarante-huit heures, m'a répondu que la Belgique, en cette année 2020, n'a pas de dossier concernant la colombophilie pour une éventuelle inscription sur l'une des Listes de la Convention de 2003. Pour l'instant donc, c'est un effet d'annonce avec toutes les conséquences que cela induit!

Curieux de nature comme tu le sais, j'ai passé mon temps à compulser les listes du patrimoine immatériel et le registre des bonnes pratiques de sauvegarde de ces dix dernières années concernant les inscriptions belges. (Jules retire un papier de sa poche). Ainsi, selon les informations obtenues, en 2010, les Krakelingen et le Tonnekensbrand, fête du feu et du pain de la fin de l'hiver à Grammont et Houtem Jaarmarkt, foire annuelle d'hiver et marché aux bestiaux à Hautem-Saint-Liévin ont été inscrits. En 2011, ce fut le tour du programme pour cultiver la ludodiversité : la sauvegarde des jeux traditionnels en Flandre et du répertoire du rituel des classes d'âge de Louvain. En 2012, les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse ont été reprises. En 2013, la pêche aux crevettes à cheval à Oostduinkerke connut le même sort. En 2014, la sauvegarde de la culture du carillon : préservation, transmission, échange et sensibilisation fut reconnue. En 2016, la fauconnerie, un patrimoine vivant humain et (après un regard appuyé vers Jan) la culture de la bière en Belgique ont été mis à l'honneur. En 2019, l'Ommegang de Bruxelles, cortège folklorique et populaire annuels fut intronisé.

En 2020 pour l'instant, un dossier commun à la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg est en cours, sera examiné en novembre-décembre prochain. Il porte sur *l'art musical des sonneurs de trompe : une technique instrumentale liée au chant, à la maîtrise du souffle, au vibrato, à la résonance des lieux et à la convivialité.*

Laisse-moi encore exprimer le regret que cette annonce télévisuelle se soit produite dans le contexte particulier d'une vente. Pourquoi ce ressenti de ma part... me diras-tu? La raison en est simple. Si le sujet développé traitait quelques considérations techniques, il ne montrait pas suffisamment de valeurs éthiques honorant le pigeon, l'acteur principal dont l'univers ne se résume pas à des ventes.

- <u>Jan</u>. Jules, je suppose que tu n'es pas abonné à la presse flamande. (*Jules acquiesce*). Aussi je vais te rapporter quelque chose qui risque de t'interpeler. Un journal anversois vient de publier le dénouement d'un méfait qui fit sensation dans le monde colombophile international à une certaine époque.

Tu dois avant tout te souvenir que, dans la nuit du 13 au 14 novembre 2016, une cinquantaine de pigeons dont trois champions reconnus avaient été dérobés dans les colombiers d'un amateur de Ranst, une commune de la province d'Anvers. Les pigeons n'ont jamais été retrouvés malgré des perquisitions menées notamment par la police roumaine. Cependant, l'un d'eux, le plus primé, fut vendu 30.000 € dans le « *circuit noi*r ». Le journal anversois vient de rapporter que trois Roumains ont été, pour ce méfait, condamnés, par un tribunal, à trente mois de prison et à 320.000 € de dommages et intérêts.

Le procès peut encore connaître un épilogue si l'amateur lésé parvient à prouver l'incidence du vol sur l'élevage dans son colombier, ce qui pourrait avoir comme conséquence la revue à la hausse des indemnités.

- Jules. Jan, vendredi dernier, tu avais évoqué une réunion à Halle des présidents des EP/EPR une réunion à l'initiative des deux présidents nationaux accompagnés du porte-parole RFCB francophone et d'un représentant d'une firme plus que vraisemblablement intéressée par le sujet. Tu m'as dit que trois thèmes avaient, à cette occasion, été traités sans pour autant déboucher sur des prises de décisions suite aux compléments d'étude nécessaires souhaités. Par hasard, aurais-tu obtenu un complément d'information ?

- Jan. Je ne peux pas t'en dire beaucoup plus que vendredi dernier. Mais, il est vrai, ce jour, nous n'avions pas suffisamment développé ce point. Pour rappel, trois thématiques ont été traitées. La première étudiait la généralisation d'un contrôle informatique au terme de la mise en loges. Cette opération permettrait de s'assurer si tous les participants à l'épreuve ont été encodés. Elle n'est toutefois envisageable que si, d'une part, tous les pigeons ont été au préalable engagés « informatiquement parlant » et si, d'autre part, le problème causé par les paniers métalliques d'un organisateur est résolu... (Après un temps de pause). Tous les amateurs ne jouent pas, à ce jour, à l'électronique. Aussi, imposer la constatation électronique peut avoir un coût dissuasif chez certains. C'est pourquoi un temps de réflexion supplémentaire a été octroyé pour rechercher d'éventuelles solutions. La deuxième thématique abordait le découpage en zones qui ne seront opérationnelles qu'en 2021. Si j'ai bien compris, l'objectif poursuivi est de présenter des zones équilibrées. En participants ou en pigeons, je ne peux pas te le préciser pour l'instant. En terre francophone, le découpage se limiterait selon certaines sources à la frontière linguistique et serait prêt. Wait and see! Je me méfie car la vérité d'un jour n'est pas nécessairement celle du lendemain. Pas de fumée blanche par contre à ce sujet pour le Nord du pays. La troisième thématique s'attardait sur le port et les doublages obligatoires ou non dans les épreuves nationales...

Et toi de ton côté, as-tu glané des nouvelles concernant la demande anversoise de mettre un terme au comité sportif national ?

- Jules. J'ai eu quelques informations, mais je reste prudent car, par le passé, les délibérations du comité sportif national n'ont pas toujours été entérinées par l'assemblée générale nationale qui suit. Des exemples nous l'ont prouvé à diverses reprises, ce qui a souvent engrangé des réactions de déception chez les dix membres dudit comité. Attendons les comptes-rendus du colloque de la Saint-Valentin avant de détailler nos ressentis.

Mais que vais-je pouvoir te dire aujourd'hui? D'abord, que la proposition anversoise de supprimer le comité sportif national a été balayée. Elle ne devrait donc pas être reprise à l'ordre du jour de l'AG. Ce qui est logique et me rassure à la fois. Ensuite, que le championnat de la ligne du Rhône perdurera en 2020. La RFCB le reprend en son nom sans apporter aucune modification interne car la demande formulée d'abaisser la distance minimale de vol sur Marseille n'a pas été acceptée pour cause de refus conjoint de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas. Ensuite encore, que des nouveautés et des modifications seraient à prévoir pour les championnats nationaux jeunes 2021. Soit dit en passant, les classements nationaux seront établis par le programme informatique sans aucune intervention des amateurs. Ce ne sera cependant pas encore le cas en vitesse et petit demi-fond, mais une possibilité de correction deviendrait possible dans ces disciplines. Ensuite toujours, que les échantillons prélevés dans le cadre du doping ne transiteraient plus par Halle, prendraient le chemin direct de Marloie, ce qui constituerait une mesure de protection pour la fédération et son personnel. Ensuite toujours, qu'aucun changement dans les doublages des nationaux ne serait d'actualité si l'on excepte que le zonal, auparavant gratuit, systématique, pouvant de ce fait être considéré comme obligatoire, deviendrait officiellement obligatoire et payant. Ensuite toujours, que le sort réservé aux entraînements a été répertorié province par province. Enfin, que la possibilité d'envisager un retour aux affaires après une démission ou une suspension aurait été envisagée, ce qui, par injonction, pourrait nécessiter des amendements aux diverses règlementations.

- Jan. Ils ont pas mal planché ces mandataires sportifs. Cela me conforte dans ma position de considérer le comité sportif national comme une bourse aux idées, un laboratoire de réflexion recherchant à pérenniser ce qui convient à la colombophilie belge dans le respect des intérêts de tous les amateurs. Et non, comme une salle de combat où des protagonistes essaient d'imposer leurs vues au détriment d'autres. Le comité sportif national a été initié paritaire, il doit le rester.
- Jules. Mon cher, que le dieu colombophile, s'il existe bien évidemment, t'entende! A vrai dire, nous avons pas mal ergoté ce soir. Mais je suis néanmoins circonspect à propos du Bien-être animal, très silencieux ces derniers temps. Comme toi précédemment, je vais recourir à une comparaison pour exprimer ma prudence, ma réserve. Pour faire court, le Bien-être animal, je le compare à un volcan...

(*Après quelques secondes*). Je suppose que tu sais qu'un volcan peut être aérien ou sousmarin, sommeiller ou provoquer des éruptions, sources de dégâts matériels... L'équipe gouvernementale en place en terre francophone conservera-t-elle la vision de la précédente ou souhaitera-t-elle imposer sa griffe ? Je te le répète Jan, je suis attentif et prudent.

- <u>Jan</u>. Je n'en sais rien. Jules, tu as lancé la discussion en t'interrogeant sur la notion de dirigeant. Avant que tu m'offres le verre du retour, je vais te poser une toute dernière question. Un dirigeant recherche-t-il de la notoriété ou de la célébrité ?
- Jules. Jan, je ne veux pas me dérober, mais je tiens à emprunter les propos de Wolinski, un des dessinateurs de Charlie Hebdo abattu à Paris en 2015 par des terroristes. Il a un jour dit que « la notoriété c'est lorsqu'on remarque votre présence, la célébrité c'est lorsqu'on note votre absence ».